



À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Alexandre, tenue à la salle du conseil municipal au 453, rue St-Denis le mardi 20 décembre 2022 à 19h00, sont présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Marie-Eve Denicourt, Julie Vadeboncoeur et Anne-Sylvie Forney ainsi que messieurs Stéphane Vézina, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume, sous la présidence de monsieur Yves Barrette, maire.

Est aussi présent: le directeur général et greffier-trésorier monsieur Marc-Antoine Lefebvre.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Adoption du budget 2023
3. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024
4. Période de questions
5. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Yves Barrette à 19h00.

22-12-261

2. **Adoption du budget 2023**

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2023 ;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec, un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption des prévisions budgétaires a été donné à tous les intéressés le 6 décembre 2022 ;

ATTENDU QU'en conformité avec l'article 957 du Code municipal, un document explicatif du budget sera transmis à chaque adresse civique du territoire de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Vadeboncoeur, appuyée par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu que le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 comme suit :

Revenus	
Taxes	2 950 840 \$
Paielements tenant lieu de taxes	16 780 \$
Transferts	294 860 \$
Services rendus	97 850 \$
Impositions de droits	147 000 \$
Amendes et pénalités	6 000 \$
Intérêts	20 000 \$
Autres revenus	142 500 \$
Total des revenus	3 675 830 \$

Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	667 150 \$
Sécurité publique	661 560 \$
Transport	495 860 \$
Hygiène du milieu	710 830 \$
Santé et Bien-être	16 700 \$
Aménagement, Urbanisme et développement	115 620 \$
Loisirs et Culture	482 260 \$
Frais de financement	98 110 \$
Total des dépenses de fonctionnement	3 248 090 \$

Conciliation à des fins fiscales	
Financement	

Remboursement de la dette à long terme	147 490 \$
Affectations	
Transfert aux activités d'investissement	91 000 \$
Réserves financières et Fonds réservés	189 250 \$
Appropriation du surplus non affecté	0 \$
Excédent de fonctionnement à la fin de l'exercice à des fins fiscales	0

Adoptée à l'unanimité

22-12-262 3. **Adoption du plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024**

ATTENDU QUE le conseil municipal a procédé à l'étude de son programme des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025 ;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil municipal doit annuellement adopter un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers suivants ;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec, un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été donné à tous les intéressés le 6 décembre 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Anne-Sylvie Forney, appuyée par le conseiller Florent Raymond et résolu que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 comme suit :

Répartition des dépenses par fonction

Fonction	2023	2024	2025	TOTAL
Administration	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	3 000 \$
Sécurité publique	30 000 \$	0 \$	0 \$	30 000 \$
Transport	30 000 \$	750 000 \$	80 000 \$	860 000 \$
Hygiène du milieu	210 000 \$	1 350 000 \$	600 000 \$	2 160 000 \$
Loisirs et Culture	590 000 \$	900 000 \$	0 \$	1 490 000 \$
TOTAL	861 000 \$	3 001 000 \$	681 000 \$	4 543 000 \$

Répartition des dépenses selon les modes de financement

Mode de financement	2023	2024	2025	Total
Financement à long terme	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Activités de fonctionnement	171 000 \$	736 000 \$	261 000 \$	1 168 000 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	0 \$	200 000 \$	0 \$	200 000 \$
Fonds de roulement	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Revenus de transfert	690 000 \$	2 065 000 \$	420 000 \$	3 175 000 \$
Total	861 000 \$	3 001 000 \$	681 000 \$	4 543 000 \$

Adoptée à l'unanimité

4. **Période de questions**

Conformément aux dispositions de la loi, le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

Aucune question n'a été posée aux membres du conseil.

22-12-263

5. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19 h 16.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier

Yves Barrette
Maire